

**Suite à décision ministérielle,
les inscriptions sont prolongées jusqu'au
Vendredi 2 décembre 2022, 12 h 00.**

➤ PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ :

(Enseignement public et privé)

- AGRÉGATION
- CAPES
- CAPET
- CAPEPS
- CAPLP

➤ PERSONNELS D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION :

- CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE)
- PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (PSYEN)

Se renseigner, s'inscrire :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

➤ PERSONNELS D'ENCADREMENT :

- Personnels de direction
- Inspecteurs pédagogiques régionaux (IA – IPR)
- Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)

Se renseigner, s'inscrire :

<https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-personnels-de-direction-9947>

<https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-recrutement-d-inspecteurs-d-academie-inspecteurs-pedagogiques-regionaux-ia-ipr-324530>

<https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-recrutement-d-inspecteurs-de-l-education-nationale-ien-324521>

Aucune modification ne sera acceptée après le vendredi 2 décembre 2022 – 12 H 00

L'INSCRIPTION À UN CONCOURS EST UNE DÉMARCHE INDIVIDUELLE.

IL APPARTIENT AUX CANDIDATS DE S'INSCRIRE PAR EUX-MÊMES.

